PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE BONAVENTURE
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal tenue **le 8 SEPTEMBRE 2025** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 19h30,

En présence de Madame la conseillère Cathy Lise Belisle
et de Messieurs les conseillers Clyde Flowers, Brent Hocquard et Robert Benwell, formant quorum

sous la présidence du maire, Monsieur David Thibault.

Sont absents : La conseillère Madame Cindy Carney ainsi que le conseiller Monsieur Stephen Leberre

Est également présente : Madame Denise Dallain, dg greffier-trésorier

2025-09-140 **Ouverture de la séance**

La séance débute à 19h30, Monsieur Thibault souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la session ouverte sur proposition de Madame Cathy-Lise Belisle

2025-09-141 **Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Belisle
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Prière et ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la séance de août 2025

2. Adoption des comptes à payer de août 2025

3. Renouvellement - Contrat de service CIMCO pour les système de réfrigération et de déshumidification de l'aréna

4. Appel d'offre par invitation pour la fourniture d'un épandeur à abrasifs pour le sterling / Résolution d'achat

5. Contribution financière de la municipalité au projet de la SPE (Société du Patrimoine de l'Est). Habitation abordable

6. Adoption de la directive particulière d'utiliser une autre langue que le francais

7. *Correspondance*

   a) Demande de don pour le souper d'automne de la Legion

b) Demande de partenariat Tournoi M15 Toutes catégories (50e)

c) Demande de don pour l'activité « Maison Hantée » 0-12 ans- du Centre Kempffer

d) Dépôt des essais annuels de l'autopompe

8. Affaires diverses / Varia (ouvert-open)

a) Cantine du Green

9. Avis public d'élection – *Public notice of election*

3. Rapport des conseillers

4. Période de questions (10 minutes max/ citoyens)

5. Levée de la séance

2025-09-142 **Approbation du procès-verbal des séances précédentes**

PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 aout 2025 soit adopté tel que rédigé.

2025-09-143 **Approbation des comptes à payer de août 2025**

PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au montant de 95 283 $ soient payés tels que produits aux listes des comptes pour approbation du mois de août 2025

Je soussigné, Denise Dallain, directeur général secrétaire-trésorier, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation pour le mois de août 2025

Denise Dallain, D.G. greffier-trésorier

2025-09-144 **Renouvellement – Contrat de service CIMCO**

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Bélisle
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de New Carlisle accepte l'offre de service numéro DG250341-1 pour le renouvellement du contrat d'entretien du système de refroidissement ainsi que le système de déhumidification de l'aréna pour l'année 2025-2026 au montant de 4 546 $ taxes en sus.

2025-09-145 Appel d'offres par invitation pour la fourniture d'un épandeur à abrasifs pour le camion Sterling

Soumissions reçues : Phil Larochelle Equipement inc 32 830 $ taxes en sus

TENCO 54 292,22 $ « «

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Bélisle
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de New Carlisle accepte l'offre de l'entreprise Phil Larochelle Equipement inc au montant de 32 830 $ taxes en sus pour la fourniture d'un épandeur à abrasifs

QUE Le coût net de l'achat de l'équipement Epandeur à abrasif (incluant le transport) sera payé par le fonds de roulement et remboursé sur une période de sept (7) ans à compter de l'année 2026 comme suit :

2025-09-146 Contribution financière de la Municipalité de New Carlisle au projet de la SPE (Société duPatrimoine de l'Est)

Considérant les besoins urgents de la Ville de **New Carlisle** et de ses partenaires économiques en matière d'habitation ;

Considérant que la contribution financière est attribuée à la SPE, un organisme à but non lucratif, dont la mission est de donner à l'habitation le pouvoir de renforcer la cohésion sociale et la résilience régionale ;

Considérant que la SPE travaille en partenariat avec la Table des Préfets de la Gaspésie à résoudre la crise d'habitation ;

PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard
APPUYÉ DE : Cathy Lise Bélisle

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de New Carlisle :

Confirme qu'elle appuie les dépôts de projets la SPE dans le cadre de construction de logement abordables dans sa municipalité;

S'engage à réserver à la Société du Patrimoine de l'Est le (ou les lots) lot(s) #_____ (ci-après le ou les « terrain(s) »), afin de lui donner, dans le cadre de sa contribution financière, jusqu'en date du 31 octobre 2026 ;

S'engage à contribuer financièrement à la hauteur de 40%, jusqu'à concurrence de 620 000$ d'une subvention accordée dans le cadre d'un programme d'habitation abordable (PHAQ, des fonds fiscalisés) ;

S'engage à contribuer financièrement à la hauteur de 10%, jusqu'à concurrence de 350 000$, du coût total des unités bâties à l'aide d'un prêt accordé dans le cadre d'un du programme de financement en habitation (PHAQ, PFH, des fonds fiscalisés) ;

S'engage à compléter sa contribution financière du projet par : Une première tranche d'un minimum de 100 000$ qui inclus : Le

don du lot, de travaux d'infrastructure réalisés sur l'immeuble, des études pré-projet tel qu'environnementale et géotechnique, certificat ou projet de localisation;

S'engage à compléter la balance de la contribution financière du projet par un crédit de taxes de taxes foncières ;

S'engage à collaborer avec la SPE pour effectuer les modifications nécessaires à sa règlementation afin d'assurer la réalisation du projet dans le cadre de la Loi, notamment pour l'obtention de permis en lien avec le zonage, pour autoriser *les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (PPCMOI), et utiliser les superpouvoirs prévus au projet de loi numéro 31 de l'Assemblée Nationale du Québec (2024, chapitre 2, article 93).

2025-09-147 **Adoption de la directive particulière d'utiliser une autre langue que le français**

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

2025-09-148 **Demande de partenariat Tournoi M15 Toutes Catégories de Paspébiac 50e Edition**

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Belisle
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle fasse une contribution financière de deux cents (200 $) pour la 50e Edition du Tournoi M15 – toutes catégories de Paspébiac

2025-09-149 **Demande de contribution financière pour l'activité « Maison Hantée » du Centre d'interprétation Kempffer**

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de »New Carlisle fasse une contribution financière de 150 $ à l'activité « Maison Hantée » du Centre Culturel et d'Interprétation Kempffer.

2025-09-150 **Concession de la Cantine du Green**
Cantine « Petite Givrée »

CONSIDÉRANT que le concessionnaire n'a pas rempli toutes les conditions de l'entente (05-2022/05-2027)

CONSIDÉRANT que le concessionnaire a fait une demande d'agrandir le bâtiment et de rester ouvert en delà de la période saisonnière permise

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le concessionnaire qu'il doit payer, au complet, les factures des montants dus et ce au plus tard le 17 octobre 2025, sinon, après cette date, le contrat sera résilié et le bâtiment devra être remis dans son état original. Tel que prévu au calendrier de la Municipalité, l'alimentation en eau potable sera fermée le 15 octobre 2025. Avant la fermeture de l'eau, l'entreprise Entretien SG passera faire l'entretien de la ventilation et celle-ci devra être prête à cet entretien.

2025-09-151 **Clôture de la séance**

À 19h55, il est proposé par le conseiller que la présente séance du conseil municipal soit levée.

Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

La directeur général secrétaire-trésorier, Le maire,

Denise Dallain David Thibault